



ENR/DPC-CIM/IL/V8.0-1317

Achat d'une case Columbarium ou caverne

● A quel service s'adresser ?

Direction Population et Citoyenneté – Service des cimetières - Mairie de Pamiers
 Avenue Saint Jean - 09100 Pamiers - Tel : 05.61.60.95.75 – Fax : 05.61.67.34.39
Courriel : cimetières@ville-pamiers.fr
 Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

● Dans quel cas faire une demande ?

Il s'agit d'une alvéole achetée au sein d'un des cimetières pour y placer l'urne du défunt. La concession peut être d'une durée de 15, 30 ou 50 ans.

Il existe deux types de concessions :

- **La concession individuelle** : destinée à la personne pour laquelle elle a été acquise,
- **La concession collective** : destinée aux personnes désignées dans l'acte de concession, qu'elles soient de la famille ou non.

● Comment faire une demande ?

Les usagers doivent se présenter au service administratif des cimetières.

● Délai de délivrance

Dans les 4 jours, dès réception de tous les documents.

● Liste des pièces à fournir

- Le livret de famille,
- La carte nationale d'identité,
- Un justificatif de domicile datant de moins de un an,
- Le paiement par chèque ou en numéraire.

